





La Lettre 130 // Décret INSEI

Avec le Décret n° 2023-150 du 3 mars 2023 portant modification du décret n° 2005-1754 du 30 décembre 2005 relatif à l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) devient l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI). Pour accéder au décret. [1]

Liens

[1] https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047259688